



www.journaldumali.com

# Journal du Mali

L'hebdo

N°520 du 3 au 9 avril 2025

**ORDRE CONSTITUTIONNEL**

PLACE AUX ACTIONS

**PRODUCTION D'OR**

REBOND EN 2025 ?

**BAL 2025**

LE STADE MALIEN EN COURSE

**HIVERNAGE 2025**

## UN PLAN POUR ÉVITER LE PIRE

Les inondations de 2024 ont causé la mort de près d'une centaine de personnes. L'une des principales causes de ces drames humains et matériels est l'occupation illicite des voies d'écoulement des eaux.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu



Adoptez des **solutions cloud** complètes et **sécurisées**.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## ÉDITO

### Quand la jeunesse s'égare

**C**haque matin en quittant la maison, une image me transperce : des dizaines de jeunes hommes, assis, debout, adossés aux murs, scrutant les véhicules, espérant un coup de chance, un petit boulot, une opportunité. Ils sont là, sur les grands axes de Bamako, attendant que le destin leur tende la main.

Pourtant, ce ne sont pas des hommes faibles. Bien au contraire. Ce sont des bras valides, des forces prêtes à bâtir. Des énergies qui auraient pu labourer nos terres, irriguer nos champs, nourrir nos villes. Mais ils errent dans la capitale, déconnectés de la terre nourricière, coupés de l'espoir.

Pendant ce temps, l'Office du Niger dort. À peine 10% de son potentiel est exploité. Et pourtant, cette ressource pourrait nourrir tout le Mali, créer des milliers d'emplois, redonner vie à nos campagnes. Quel paradoxe ! Nous avons la terre, les bras, mais la volonté manque cruellement.

Beaucoup de ces jeunes échouent. D'autres sombrent. Certains deviennent des voleurs, des braqueurs, des alcooliques... D'autres encore tentent l'exil, le désert, la mer, avec souvent la mort au bout.

Il est temps de redonner sens au mot avenir. Pourtant, ces jeunes ne demandent qu'une chose : qu'on leur tende la main autrement. Le Président de la Transition a plusieurs fois répété : « si j'échoue, c'est toute la jeunesse qui aura échoué ». Alors, il est temps de joindre les actes à la parole en agissant maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

MASSIRÉ DIOP

### LE CHIFFRE

# 43 milliards

de francs CFA. C'est la somme des soumissions retenues par le Mali sur le marché des titres de l'UEMOA ce 2 avril 2025.

#### ILS ONT DIT...

• « Il est impossible de faire une révolution dans le désordre. Et nous allons faire régner l'ordre et la discipline pour que nous puissions progresser. Parce que les réformes sociales, économiques, politiques et idéologiques ont besoin d'ordre et de discipline. Et chacun a son rôle à jouer ». **Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition du Burkina Faso**, le 1er avril 2025.

• « Nous sommes ici pour une consultation stratégique entre la Confédération AES et la Fédération de Russie, afin d'examiner ensemble les conditions d'un partenariat durable, fondé sur la souveraineté, la sécurité, ainsi que sur les enjeux géopolitiques et de développement ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale**, le 2 avril 2025.

#### RENDEZ-VOUS

4-6 avril 2025 :

Festival Attiéké Poisson Braisé, Île Crocod'île, Magnambougou Faso kanu - Bamako

7-13 avril 2025 :

Atelier de création de Bogolan - Stade municipal de Fana

19 avril 2025 :

Concert Young BG - IFM Bamako

20 avril 2025 :

Concert Lord Makhaveli - CICB - Bamako

#### UN JOUR, UNE DATE

3 avril 1973 : Martin Cooper passe le premier appel téléphonique depuis un téléphone portable.



Le général Mamadi Doumbouya a accordé la grâce présidentielle à **Moussa Dadis Camara**, ex-président de la transition, moins d'un an après sa condamnation pour son rôle dans le massacre du 28 septembre 2009.



Une peine de quatre ans et neuf mois de prison est requise ce 3 avril contre l'entraîneur du Real Madrid **Carlo Ancelotti** pour avoir dissimulé au fisc espagnol une partie de ses revenus provenant de ses droits à l'image.

#### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Visite officielle des ministres des Affaires étrangères de l'AES à Moscou ce 2 avril 2025.

Donnez votre avis  
sur Journal du Mali

# HIVERNAGE 2025 : UN PLAN POUR ÉVITER LE PIRE

Les inondations de 2024 au Mali ont causé la mort de près d'une centaine de personnes et fait des milliers de sinistrés. L'une des principales causes de ces drames humains et matériels est l'occupation illícite des voies d'écoulement des eaux. Pour prévenir de nouveaux risques, les autorités ont lancé une vaste opération de libération de ces voies, principalement dans le District de Bamako. Et ce programme d'envergure doit être exécuté avant le début de l'hivernage prochain.

FATOUmata MAGUIRAGA

Les occupations illícites des domaines publics et privés de l'État sont devenues un phénomène courant. Elles ont atteint des proportions inquiétantes. (...) C'est ainsi qu'il a été créé une Commission nationale de libération des servitudes et lits des marigots dans le district de Bamako », a déclaré le Directeur national de l'Urbanisme le 16 mars 2025. Créée par la décision n°2025-0052/MUHDATP du 3 mars 2025, cette Commission nationale de pilotage est subdivisée en cinq sous-commissions : communication et sensibilisation, balisage et collecte de données, gestion sociale, démolition et juridique. Les autorités déplorent que les emprises des fleuves et marigots aient été envahies par des constructions anarchiques ne respectant pas les Schémas directeurs d'urbanisme. Ces installations illégales, allant des habitations aux branchements électriques frauduleux, augmentent considérablement les risques d'effondrement, d'électrocution et d'inondation, tout en favorisant la propagation de maladies telles que le paludisme, les maladies hydriques ou la fièvre typhoïde. Ces zones, censées être protégées, sont devenues de véritables bombes à retardement, alerte le Directeur de l'Urbanisme.

**Une opération de grande ampleur** Plus de 700 édifices et infrastructures doivent être démolis dans le cadre de cette opération, qui revêt une triple portée : sociale, sécuritaire et environnementale.

Si le phénomène de l'occupation illégale s'est amplifié au fil des ans, les alertes ne datent pourtant pas d'aujourd'hui. En 2009 déjà, les États généraux du foncier dénonçaient la violation croissante des domaines publics et privés par des particuliers. Mais ce sont sans doute les inondations meurtrières de 2013, 2019 et 2024 qui ont achevé de convaincre les autorités de passer à l'action. L'objectif est de réduire de manière significative les risques d'inondation dans la capitale, où chaque saison pluvieuse entraîne des pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables. Une telle opération nécessite cependant d'importants moyens. Les fonds requis — soit 3,9 milliards de francs CFA — ont été notifiés par le ministère des Finances. Cette enveloppe couvre les travaux de démolition, les indemnités des propriétaires ainsi qu'une aide au logement temporaire pour les locataires évacués. Une campagne de sensibilisation est en cours

**Ces installations illégales, allant des habitations aux branchements électriques frauduleux, augmentent considérablement les risques d'effondrement, d'électrocution et d'inondation, tout en favorisant la propagation de maladies.**

de préparation, avec un spot déjà validé. Le lancement des opérations est prévu pour avril, avant le début de l'hivernage prochain, annoncé autour de juin 2025. Les zones libérées seront transformées en espaces piétons, en pistes cyclables ou en aires de jeux pour enfants.



Inondation à Missabougou en commune 4 du district de Bamako, en juillet 2024.

**Soutenir les victimes** L'année 2024 a laissé un souvenir douloureux à de nombreux citoyens. Les pluies torrentielles ont fait des ravages, causant des pertes en vies humaines, des destructions massives et le déplacement

vagé des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles, affectant 88 083 ménages. À cela s'ajoutent l'effondrement ou l'inaccessibilité de nombreuses écoles, ce qui a perturbé la scolarité de 4 millions d'élèves et forcé le report

de nombreuses familles. Le ministère de la Santé et du Développement social rapporte que la pluviométrie extrême de 2024 a entraîné 729 inondations, causé l'effondrement de 47 306 maisons et la destruction de 2 915 greniers et magasins, emporté des milliers de têtes de bétail et ra-

de la rentrée scolaire au 4 novembre 2024, soit un mois après la date initiale prévue. Face à l'ampleur de la catastrophe, l'État a déclaré l'état de catastrophe nationale le 23 août 2024. Un plan d'action estimé à 73 millions de dollars (soit 43 milliards de francs CFA) a été mis en œuvre avec

## REPÈRES

Coût de l'opération : **3,9 milliards FCFA**

Édifices et infrastructures à démolir : **700**

Marigots : **11**

l'appui de la Banque mondiale afin de restaurer les infrastructures et les services urbains touchés dans les secteurs de l'assainissement, de la santé, des transports, de l'éducation et de l'agriculture. Le plan prévoit également le renforcement des capacités de réponse aux urgences. Parmi les interventions d'urgence figurent la distribution de moyens de subsistance

et de kits scolaires et la mise à disposition de logements temporaires. Des campagnes de vaccination et l'envoi d'équipements médicaux ont aussi été entrepris. La Composante d'intervention d'urgence (CERC), activée dans le cadre du Projet de résilience urbaine de Bamako (PRUBA), accompagnera d'autres volets du Plan d'action qui s'étendra au total sur 14 mois.

## Anticiper et s'adapter

Même si les prévisions pour la saison pluvieuse de 2025 sont moins alarmantes que celles de l'an dernier, la prudence reste de mise. Les systèmes d'évacuation des eaux demeurent fragiles et les tâches à accomplir sont considérables. Les premières données météorologiques

annoncent une saison humide, avec des précipitations dans la moyenne. Contrairement à 2024, marquée par le phénomène El Niño, l'année 2025 se déroulera sous une phase « neutre ». Ce contexte n'exclut toutefois pas des épisodes extrêmes, tant la crise climatique mondiale s'intensifie. La Journée mondiale des forêts, célébrée le 21 mars 2025, a mis en lumière les enjeux environnementaux actuels. La couverture forestière du pays est passée de 32 millions d'hectares en 2002 à près de 17 millions en 2025. Pour renforcer sa protection, le gouvernement a adopté des réformes législatives plus contraignantes : confiscation des produits illégalement exploités, formation des agents de protection, etc. Dans cette dynamique, une Stratégie nationale de sécurité climatique a été adoptée pour répondre aux défis croissants liés au changement climatique : désertification, raréfaction de l'eau, perte de la biodiversité, insécurité alimentaire, migrations forcées, tensions autour des ressources naturelles... Prévue sur cinq ans, cette stratégie vise à établir une approche intégrée, concertée et proactive entre l'État, les collectivités, la société civile et les partenaires au développement. Elle doit permettre une action cohérente pour anticiper et répondre aux impacts du climat sur la stabilité sociale.

La libération des servitudes et des lits des cours d'eau qui démarre dès ce mois d'avril s'inscrit dans une volonté plus large : prévenir les inondations, renforcer la résilience urbaine et imposer le respect des Schémas directeurs d'urbanisme. Car les occupations illícites ne sont pas seulement illégales. Elles sont aussi incompatibles avec toute politique sérieuse de développement durable et de maîtrise urbaine. ■

## 3 QUESTIONS À



### BAKARY MANGANÉ

**Chef du Bureau des Prévisions et Alertes Météorologiques à Mali Météo**

#### 1 Quelles sont les tendances pour l'hivernage 2025 ?

Pour l'année 2025, nous sommes en pleine préparation du Forum de Prévision Saisonnière des pays du Sahel, prévu à Bamako du 21 au 25 avril. Selon les premières analyses, un changement de tendance est observé. Cette année, la saison des pluies évoluera sous une phase neutre, l'une des trois phases climatiques des températures de surface de la mer (SST). On s'attend donc à une saison humide à normale.

#### 2 Quels constats par rapport à l'année dernière ?

Par rapport à 2024, les conditions observées sont différentes. L'an dernier, la saison était influencée par la phase El Niño. Cette année, bien que le risque d'inondation demeure élevé, il semble moins prononcé. La pluviométrie reste un paramètre très variable, surtout dans le contexte du changement climatique. Il est probable que la saison débute précocement et soit globalement normale.

#### 3 Quelles sont les consignes à l'intention du public ?

Nous disposons d'un premier résultat, mais le travail se poursuit. Les informations officielles seront publiées à la fin du mois d'avril. Toute la population sera alors informée sur la conduite à adopter. Si la saison s'annonce humide, les paysans notamment devront se préparer à adapter leurs choix. Une communication continue sera assurée via le groupe technique d'assistance agro-météorologique. Une fois les prévisions finalisées, elles seront diffusées largement.

## INONDATIONS EN AFRIQUE : LA DOUBLE PEINE DES POPULATIONS VULNÉRABLES

En 2024, l'Afrique de l'Ouest et du Centre a été frappée de plein fouet par des inondations d'une ampleur exceptionnelle. À la mi-novembre, près de 7 millions de personnes étaient touchées dans 16 pays, selon l'ONU. Le Tchad, le Niger, le Nigeria et la RDC figurent parmi les plus affectés.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Vue aérienne des inondations dans une ville du Congo.

En 2024, l'Afrique de l'Ouest et du Centre a connu des inondations d'une ampleur sans précédent. Selon les Nations Unies, à la mi-novembre, près de 7 millions de personnes étaient affectées dans 16 pays, notamment le Tchad, le Niger, le Nigeria et la République démocratique du Congo. Ces catastrophes naturelles, qui s'intensifient d'année

en année, s'ajoutent à un contexte déjà marqué par des conflits armés, une insécurité alimentaire chronique et des déplacements massifs de populations. Malgré des interventions d'urgence, telles que la distribution de vivres, d'eau potable, de soins médicaux et de matériel d'abri, les ressources disponibles restent largement insuffisantes. « Ces efforts

sont gravement limités par le manque de moyens », a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU. Face à l'urgence, le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) a débloqué 38,5 millions de dollars pour six pays, un montant inédit, supérieur à la somme allouée pour toutes les inondations des quatre dernières années combinées. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a lancé un appel urgent pour répondre aux besoins de 228 000 déplacés internes et des communautés hôtes. Les impacts des inondations s'étendent bien au-delà de la saison des pluies : plus de 14 millions de personnes déplacées, 55 millions confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, des milliers d'hectares de terres agricoles détruits et des logements totalement ravagés. Au Mali, au Niger, au Tchad et au Liberia, le Pro-

gramme Alimentaire Mondial (PAM) s'efforce d'atténuer les conséquences humanitaires. Les experts attribuent l'intensification de ces précipitations au changement climatique. Une étude du groupe World Weather Attribution estime que le réchauffement global a rendu les pluies saisonnières 5 à 20 % plus intenses dans les bassins du Niger et du lac Tchad. Cette variabilité climatique, combinée à une urbanisation anarchique et à des infrastructures inadéquates, aggrave les risques. À Maiduguri, au Nigeria, la rupture d'un barrage a inondé 15 % de la ville, laissant des centaines de milliers de personnes sans abri.

Les agences humanitaires plaident pour une augmentation des investissements dans les systèmes d'alerte précoce, l'aménagement du territoire, la résilience climatique et l'adaptation des infrastructures. Car au-delà de simples événements climatiques, ces inondations sont désormais le moteur silencieux de crises humanitaires à répétition sur le continent africain. ■

## OPÉRATION DE DÉGUERPISSEMENT À BAMAKO – MARS 2025

Le 14 mars 2025, le gouvernement malien a lancé une vaste opération de déguerpissement ciblant les constructions illégalement érigées sur les servitudes d'écoulement d'eau dans le district de Bamako. L'objectif est de prévenir les inondations meurtrières qui surviennent chaque année.

Édifices sont concernés

**700**

Assainissement de

**11**

marigots de Bamako

Le coût global de l'opération est estimé à :

**3,8**

milliards de FCFA

Indemnisation aux propriétaires :

**1,1**

milliards FCFA

Aide au loyer de 3 mois pour les locataires déguerpis :

**132,9**

millions FCFA

Travaux de démolition, assurés par le génie militaire :

**800**

millions FCFA



**Du nouveau chez Sahel Infusion CAFÉ GINGEMBRE made in Mali**



## RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL : APRÈS « L'ULTIMATUM », PLACE AUX ACTIONS ?

Dans une déclaration en date du 22 janvier 2025, les partis signataires de la Déclaration du 31 mars 2024 avaient demandé aux autorités de la Transition de fixer un chronogramme pour les élections avant la fin du 1er trimestre 2025. Comment la coalition s'organise-t-elle après l'expiration de cette échéance ?

MOHAMED KENOUI

Le constat est sans équivoque. Aucune des quatre principales demandes de la coalition du 31 mars n'a abouti durant les trois premiers mois de l'année 2025. Ces partis et regroupements de partis politiques exigeaient notamment l'organisation d'un cadre de concertation entre le gouvernement et la classe politique pour débattre du retour à l'ordre constitutionnel. Ils souhaitaient également convenir d'une nouvelle architecture inclusive et consensuelle, ainsi que de la fixation d'un chronogramme détaillé et précis vers les élections avant la fin du premier trimestre 2025. Ils demandaient en outre aux autorités de la Transition de conduire de manière diligente et inclusive l'ensemble des tâches entrant dans le cadre du processus de retour à l'ordre constitutionnel normal et de garantir le respect des



Les représentants de partis politiques lors de la déclaration du 31 mars 2024 au siège de l'ADEMA à Bamako.

prochains jours ? « La classe politique, dans sa grande majorité, est en train de s'organiser pour voir les moyens légaux que nous avons pour répondre à la situation », affirme Dr. Youssouf Diawara, Président du parti Yelema. Selon lui, chaque leader individuellement, et chaque for-

actions ne sont pas annoncées pour le moment, les partis et regroupements de partis politiques signataires de la Déclaration du 31 mars 2024 ne comptent pas rester inactifs. « Nous travaillons à des rassemblements. Nous discutons sur le fond pour voir comment mettre la classe politique ensemble afin d'exercer davantage de pression sur nos autorités pour qu'on sorte de cette situation qui n'a que trop duré », glisse Dr. Youssouf Diawara. Pour ce dernier, demander à sortir de la Transition « n'est pas seulement pour nous la classe politique, mais aussi pour les gouvernants eux-mêmes. C'est bien pour eux qu'on puisse sortir de cette situation pour mettre notre pays sur une nouvelle dynamique », soutient-il.

**Calendes grecques ?** Depuis l'annonce en septembre 2023 du léger report de l'élection présidentielle devant mettre un terme à la Transition, initialement prévue pour mars 2024, aucune nouvelle date n'a été annoncée par les autorités de la Transition. Fin 2024, le CNT a adopté la Loi de finances 2025, qui prend en compte les dépenses électorales. Cette

### EN BREF

**CNT : LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE 2025 PRÉVUE LE 7 AVRIL**



Trois mois après la clôture de la dernière session parlementaire, la rentrée parlementaire de 2025 du Conseil national de transition (CNT) aura lieu le lundi 7 avril 2025 au CICB. Elle sera marquée par une cérémonie d'ouverture officielle prévue dans la salle Djeli Baba Sissoko à partir de 16 h. C'est ce qu'indique un communiqué de presse de l'organe législatif de la transition en date du 1er avril. « Cette rentrée parlementaire s'inscrit dans un contexte déterminant pour le pays, avec des enjeux majeurs liés aux sujets d'actualité : réformes institutionnelles, gouvernance, sécurité, développement économique, etc. », souligne le communiqué. Durant les 90 jours que va durer cette session inaugurale de l'année 2025, les membres du CNT vont débattre et adopter plusieurs projets et propositions de loi visant à répondre aux aspirations des citoyens maliens. Des séances de travail sur les défis nationaux et internationaux ainsi que plusieurs activités du domaine de la diplomatie parlementaire seront également menées. ■ **M.K**

### La classe politique, dans sa grande majorité, est en train de s'organiser pour répondre à la situation.

libertés démocratiques, de l'État de droit, de la libération des prisonniers pour délit d'opinion, du retour des exilés politiques, ainsi que de mettre fin aux arrestations arbitraires et aux disparitions forcées.

**Réponses en gestation** Depuis l'expiration de l'échéance du premier trimestre 2025, le 31 mars dernier, la coalition, avec pour fer de lance le M5-RFP Malikura, le parti Yelema et l'ADEMA-PASJ, n'est pas encore montée au créneau. Mais dans sa déclaration du 22 janvier, elle déclarait qu'elle userait de tous les moyens légaux pour obtenir le retour à l'ordre constitutionnel normal. Doit-on s'attendre à des actions d'envergure dans les

mation politique de son côté, mène un travail pour l'adhésion de l'opinion publique à la cause de la coalition et, au-delà, d'une « grande majorité » de la classe politique. « Chacun à son niveau travaille pour faire comprendre à l'opinion publique dans quelle situation nous sommes. Il y a beaucoup de démarches que nous avons menées, pas toujours publiques, parce que nous avons souhaité aller davantage vers la confrontation des idées et des arguments que vers l'affrontement », glisse le Président du parti de l'ancien Premier ministre Moussa Mara.

**Vers une vitesse supérieure ?** Même si d'éventuelles futures



NOUHOUM SARR

### « Le moment est venu pour que les vraies forces du changement se rassemblent »

Président du Front Africain pour le Développement (FAD) et membre du Conseil national de Transition (CNT), Nouhoum Sarr livre dans cet entretien son regard sur la conduite de la transition et sur certains sujets brûlants de l'actualité sociopolitique.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

### Comment se porte aujourd'hui votre parti, le FAD ?

Le FAD se porte très bien et est aujourd'hui solidement implanté. Nous sommes présents dans toutes les régions du Mali, même si notre implantation ne couvre pas encore tous les cercles. C'est important pour un parti construit et animé par une jeunesse qui a le Mali chevillé au corps. Nous avons initié un regroupement politique nommé l'Alliance du 22 septembre. Les Assises nationales de la Refondation ont d'ailleurs recommandé de réfléchir à une meilleure organisation des partis pour éviter cette floraison excessive.

Vous parlez très souvent ces derniers temps du rassemblement des vraies forces du changement. Pensez-vous que ce grand rassemblement est imminent ? Et que faites-vous pour le bâtir ?

Ce rassemblement est indispensable. Je parle de « vraies forces du changement » parce qu'il y a beaucoup d'imposteurs. Les vraies forces du changement sont celles qui s'abstiennent de toute manipulation au profit de l'intérêt national. Nous estimons que le moment est venu pour qu'elles se rassemblent, car elles n'ont plus le choix. Si elles ne le font pas, ce seront les forces rétrogrades, qui ont conduit notre pays dans l'impasse, qui se regrouperont et tenteront de revenir aux affaires.

Vous défendez souvent le bilan de la transition. Certains estiment toutefois qu'il n'y a pas assez de résultats sur le plan économique...

Je pense que ce qui est dangereux pour une transition ou un pays, c'est le virage économique vers la nationalisation. Je ne partage donc pas l'idée de placer des entreprises stratégiques sous la seule bannière de l'État. Je suis libéral dans l'âme ; il n'y a pas d'alternative au libéralisme selon moi. C'est pourquoi je souhaite vivement que les autorités de la transition clarifient rapidement l'orientation économique du pays.

Depuis début mars, l'État a instauré de nouvelles taxes sur la téléphonie mobile. Beaucoup estiment que cette mesure aurait dû s'accompagner d'une réduction du train de vie de l'État. Quelle est votre position ?

S'agissant de la réduction du train de vie de l'État, il faut être honnête. Certains acteurs, que j'appelle les entrepreneurs politiques, ont fait de la critique stérile leur cheval de bataille. Je le dis, et je le répète : je ne connais pas de pouvoir politique au Mali, au cours des trente dernières années, qui ait mieux réduit le train de vie de l'État que la transition actuelle. ■

## PRODUCTION D'OR : VERS UN REBOND EN 2025 ?

Le gouvernement malien table sur une production industrielle d'or de 54,7 tonnes en 2025, contre 51,7 tonnes en 2024, soit une hausse de 6%. Cette projection, révélée dans un document du ministère des Mines, marque un tournant stratégique après une chute brutale de 23% l'an dernier.

MASSIRÉ DIOP

Deux événements majeurs nourrissent cet optimisme. Il s'agit de la reprise annoncée des activités de Barrick Gold et du retrait de plus de 300 permis d'exploitation artisanale à des acteurs étrangers. Barrick Gold, acteur important avec une contribution annuelle habituelle de plus de 12 tonnes, a suspendu ses activités à Loulo-Gounkoto début 2025, après la saisie de 3 tonnes d'or par les autorités. En janvier, la compagnie n'a extrait que 0,63 tonne et aucune en février. Sa production reste en deçà des prévisions, mais un scénario de redémarrage au 1er avril est envisagé, selon son rapport annuel. En mars, une reprise partielle devait générer 1,1 tonne, mais cet objectif n'a pas été atteint. Pour Aliou Traoré, Président de l'ACPM (Association des commerçants et prestataires miniers) la reprise ne pèsera pas sur les prix. « Le marché de l'or est mondial. Son prix, qui a récemment franchi les 3 000 dollars l'once, est dicté par les tensions géo-



Transformation de l'or fondu en lingot.

politiques internationales, pas locales », explique-t-il. Le retrait des permis miniers à des exploitants étrangers libère un potentiel considérable. L'artisanat aurifère représenterait environ 15 à 20 tonnes par an, souvent mal déclarées. « Si on encadre cette production et qu'on la canalise vers les collecteurs agréés et les raffineries locales, cela pourrait augmenter le PIB, renforcer la balance commerciale et offrir à l'État des marges nouvelles pour négocier à l'international »,

Attendues en 2025 (+6% vs 2024) :

**54,7 tonnes d'or**

Prix record de l'or au 1er avril 2025 :

**3 000 \$/once**

Des exportations maliennes en or : **75%**

affirme Aliou Traoré. Il plaide pour un « encadrement national prioritaire et structuré ». L'ACPM, forte de plus de 2 000 membres, a lancé des études sur les sites d'orpillage et engagé des négociations avec les banques pour appuyer les prestataires locaux. Elle appelle à un quota minimum de 70% des permis miniers réservés aux opérateurs nationaux.

Avec un or représentant 75% des exportations du pays, 2025 pourrait marquer un tournant vers une souveraineté minière mieux assumée et plus profitable aux Maliens. L'avenir nous en dira davantage. ■

### EN BREF

#### TRANSHUMANCE : UNE DÉCISION GUINÉENNE AUX FORTS IMPACTS ÉCONOMIQUES

Le 1<sup>er</sup> avril 2025, le Gouverneur de Kankan, le Colonel Moussa Condé, a ordonné l'expulsion des éleveurs maliens du territoire guinéen avant le 15 avril, suspendant toute transhumance transfrontalière. Cette mesure s'inscrit, selon lui, dans le cadre des engagements de la CEDEAO visant à mieux encadrer les mouvements pastoraux. Pourtant, un protocole d'accord signé le 7 avril 2022 entre le Mali et la Guinée autorisait formellement la transhumance, à condition de respecter certains itinéraires et de posséder un Certificat International de Transhumance (CIT). La décision unilatérale du Gouverneur remet donc en cause cet accord bilatéral et soulève des inquiétudes économiques. L'élevage représente 14% du PIB malien. Le pays compte plus de 13,6 millions de bovins et plus de 55 millions de petits ruminants. La transhumance vers la Guinée est vitale, notamment en saison sèche. Cette interdiction risque d'engendrer une saturation des pâturages maliens, une baisse de la production animale et une flambée des prix de la viande et du lait. En perturbant les échanges régionaux, la mesure fragilise la coopération entre des États voisins. Une concertation urgente s'impose pour éviter une crise pastorale et économique dans l'espace sous-régional. ■

## Circulation routière Les gros porteurs hors normes désormais ciblés

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, le Mali applique de nouvelles normes interdisant la circulation des poids lourds en surcharge ou hors gabarit. Cette décision émane d'une instruction conjointe des ministères des Transports et de l'Économie publiée au mois de février. Désormais, les véhicules ne doivent pas dépasser 16,5 m

de long, 2,55 m de large et 4 m de haut. Tout contrevenant s'expose à des sanctions telles que l'immobilisation, l'amende et le transbordement. L'information a été confirmée par le ministère des Transports et plusieurs sources fiables. Ces normes sont issues du Règlement N°14/2005 de l'UEMOA. Le Mali applique ainsi une har-

monisation régionale visant à préserver les routes et faciliter le transport inter-États. L'enjeu est avant tout économique. Le coût annuel de l'entretien routier dépasse 100 milliards de francs CFA, mais seuls 20% sont effectivement mobilisés, selon un rapport du ministère des Infrastructures de 2023. La surcharge des camions, re-

présentant jusqu'à 70% du trafic sur certains axes, accélère la détérioration du réseau. Si les transporteurs redoutent une hausse des coûts logistiques, le gouvernement table sur une baisse des dépenses d'entretien et une meilleure attractivité des infrastructures à long terme. ■

## Badra Alou Diarra Un génie malien discret

Dans une modeste maison nichée au cœur de Quinzambougou, en Commune II du District de Bamako, nous rencontrons Badra Alou Diarra, affectueusement surnommé Abba. Cet inventeur autodidacte, passionné profondément par l'informatique et l'électronique depuis sa plus tendre enfance, nous ouvre les portes de son univers à la fois humble, ingénieux et étonnamment foisonnant.

Mari et père attentionnés, il comble sa famille avec des gadgets qu'il conçoit lui-même à partir de pièces détachées, fruits d'une ingéniosité rare et d'une créativité débordante. Portrait vibrant d'un ingénieur talentueux au savoir-faire remarquablement singulier. Dès son plus jeune âge, Abba Diarra a manifesté une curiosité insatiable pour tout ce qui touchait à la mécanique et à l'électronique. « Tout petit, je cassais tous mes jouets. Mon objectif était soit de savoir comment ça marchait ou de les reconstruire en mieux », confie-t-il avec un sourire à la fois nostalgique et

malicieux. Cette soif de découverte et d'expérimentation l'a naturellement conduit vers une formation professionnelle, bien que son parcours scolaire ait été relativement court. Dans la cour poussiéreuse mais vibrante de sa maison, Abba a patiemment installé un véritable laboratoire de fortune, où il conçoit et teste avec acharnement ses nombreuses inventions : drones artisanaux, véhicules agricoles innovants, voitures télécommandées perfectionnées et même dispositifs à usage militaire. Tout est conçu avec des moyens limités, mais avec une rigueur technique impressionnante et une passion indéfectible.



Badra Alou Diarra

« J'ai fabriqué des robots tireurs et des robots démineurs pour tester mes connaissances. Cette machine agricole est destinée à aider nos vaillants paysans », explique-t-il fièrement, une étincelle dans les yeux. Malgré ses talents exceptionnels, Abba Diarra préfère l'ombre à la lumière. Timide, discret, mais farouchement déterminé, il protège néan-

moins ses créations en les déposant sous droits d'auteur, un réflexe rare et admirable dans le contexte local. Son rêve profond est de mettre sa brillante ingéniosité au service de son pays, le Mali. « Tout ce que je fais, c'est pour ce pays. J'aimerais sincèrement apporter davantage à notre armée et à notre police nationale, si Dieu me le permet. Il est crucial que le Mali sache qu'il peut compter sur la créativité de ses enfants ».

Comme le dit si bien un proverbe arabe : Il existe deux types de rêveurs – ceux qui rêvent la nuit et ceux qui rêvent le jour. Ces derniers sont à surveiller de près, car ils réalisent leurs rêves. Et Abba Diarra fait, sans l'ombre d'un doute, partie de ces rêveurs lumineux qui transforment silencieusement le monde. ■

IBRAHIM BABY



Transformez votre toit en source d'énergie.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## CONSERVATOIRE DE BAMAKO : GRÈVE DANS UN PILIER CULTUREL EN MAL DE RECONNAISSANCE

Le Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia Balla Fasséké Kouyaté (CAMP-BFK), pilier de la formation artistique et audiovisuelle au Mali depuis 2004, est à l'arrêt. Les enseignants vacataires et permanents, soutenus par le Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC), ont déclenché une grève illimitée le 28 mars 2025.

MASSIRÉ DIOP



Les enseignants vacataires du Conservatoire Balla Fasséké Kouyaté sont en grève illimitée.

Ils dénoncent le non-paiement de leurs heures supplémentaires et indemnités depuis 2022, un manque criant de reconnaissance institutionnelle et l'inaction prolongée du ministère de tutelle. Pour Mamoutou Koné, Secrétaire général du Comité syndical, la situation est alarmante : « 90% des enseignants sont vacataires. Leurs salaires, constitués essentiellement d'heures supplémentaires, ne sont pas payés depuis deux ans. Certains ne peuvent même plus assurer les cours ». Ce blocage paralyse totalement l'année académique. Ainsi, la cohorte 2023 - 2025 n'a toujours pas démarré ses cours et les soutenances des promotions précédentes sont suspendues. Le CAMP, censé former

les élites culturelles de demain dans les domaines du théâtre, de la musique, du design et de l'audiovisuel, traverse une crise structurelle. Outre les salaires impayés, les doléances portent sur l'application du Cadre organique, pourtant validé par les textes législatifs, la nomination officielle des chefs de département et l'absence

**Au moment où le Mali proclame 2025 année de la Culture, le principal centre de formation artistique est à l'arrêt.**

de recrutement de diplômés dans la Fonction publique depuis plus de quinze ans. Un rapport du ministère de la Culture datant de 2022 mentionnait déjà un sous-

financement chronique du Conservatoire, un déficit en enseignants qualifiés et une précarité administrative. L'Ordonnance de 2023 qui stipule que l'Enseignement supérieur doit recruter et former les enseignants du Conservatoire, est resté lettre morte. Malgré la mise en place d'une commission de conciliation en janvier 2023, aucune mesure concrète n'a été prise. « Le mutisme des autorités est un aveu d'échec. Nous n'avons plus d'autre choix que la grève pour nous faire entendre », confie M. Koné. Alors que le Mali mise sur la culture pour rayonner à l'international, l'abandon du principal centre de formation artistique révèle un paradoxe inquiétant. Le SNEC exige des garanties écrites sur les paiements et l'application des textes, faute de quoi il promet d'user de tous les recours légaux.

La paralysie du Conservatoire pose des questions urgentes sur la place réelle de la culture dans les priorités nationales, alors que 2025 a été déclarée Année de la Culture au Mali. ■

### EN BREF

#### GRÈVE DES HÔPITAUX SUITE À L'ARRESTATION DU PR BROULAYE SAMAKÉ



Le secteur de la santé au Mali est en crise depuis l'arrestation du Professeur Broulaye Samaké, l'ancien chef du service d'anesthésie-réanimation au CHU Gabriel Touré. Ce dernier a été incarcéré le 24 mars 2025, à la suite d'un litige foncier l'opposant à un colonel de la gendarmerie. Le terrain en question, attribué au Pr Samaké en 2005, est revendiqué depuis 2023 par l'officier.

En réaction, les agents de santé de plusieurs établissements — CHU Gabriel Touré, Point G, Hôpital du Mali — ont déclenché une grève illimitée, suspendant même les urgences. Le Syndicat National de la Santé, de l'Action Sociale et de la Promotion de la Famille (SNS-AS-PF) a lancé un ultimatum pour obtenir la libération du Pr Samaké avant le 4 avril, sous peine d'élargir la grève à tout le pays.

Le Directeur général du CHU Gabriel Touré, Thierno Madani Diop, a précisé que le différend est d'ordre privé, sans lien avec les fonctions hospitalières. Le Conseil National de l'Ordre des Médecins a pour sa part exprimé son soutien au professeur et demandé un traitement juste de l'affaire. Selon des sources syndicales et judiciaires concordantes, le Pr Broulaye Samaké a été libéré le jeudi 3 avril, en attendant son procès prévu le 24 avril. Avec cette libération, on s'achemine sans aucun doute vers une suspension du mot d'ordre de grève. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### BONI : UN SOULAGEMENT FRAGILE

Après vingt mois d'isolement total, la localité de Boni, dans la commune de Haïré, région de Douentza, respire enfin. Le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, a récemment levé le blocus imposé depuis juillet 2023. Un geste arraché grâce à de patientes médiations locales, menées notamment par Mme le Maire Djénéba Sidi Dicko et le Chef de village Moustapha Dicko. La levée du blocus ouvre la Route Nationale 16, axe vital entre Sévaré et Gao, jusqu'ici évitée au profit de pistes périlleuses. Pourtant, derrière ce répit se cache une inquiétude. Les termes de l'accord restent opaques. Le JNIM parle d'un « accord historique » sans en révéler le contenu. Ce soulagement est donc précaire. Il rappelle que, faute d'un retour ferme de l'État, les groupes armés continuent d'imposer leur loi, même dans les moments de paix apparente. ■

## RETRAIT DU NIGER DE LA FMM : VERS LA FIN DES COALITIONS SÉCURITAIRES AFRICAINES ?

Le Niger a annoncé son retrait de la Force multinationale mixte (FMM), chargée depuis 2015 de coordonner la lutte contre Boko Haram dans la région du lac Tchad. Cette décision relance le débat sur l'avenir des coalitions sécuritaires en Afrique de l'Ouest.

MASSIRÉ DIOP



Des membres de la force multinationale mixte.

À l'heure où les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) veulent créer leur propre force unifiée, des désengagements successifs affaiblissent les mécanismes de sécurité collective continentaux. L'architecture africaine de paix, déjà fragilisée, risque ainsi de se fragmenter davantage. Créée en 1994, puis relancée en 2015, la FMM regroupe le Nigeria, le Tchad, le Cameroun, le Niger et le Bénin. Dotée

d'un effectif de 8 700 hommes, elle vise à sécuriser le bassin du lac Tchad, un foyer d'instabilité marqué par les incursions répétées de Boko Haram et de l'État Islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP). Des opérations notables, comme Gama Aiki, ont permis des avancées, mais la force est affaiblie par des problèmes logistiques, un manque de coordination et une dépendance aux soutiens extérieurs. Le gouvernement nigérien justifie son

retrait par la volonté de redéployer ses forces vers la zone pétrolière du nord, jugée plus stratégique. Ce choix s'inscrit dans une dynamique régionale. Ainsi, après le G5 Sahel, le Niger tourne le dos à une autre initiative collective. Il privilégie désormais une stratégie souverainiste, aux côtés du Mali et du Burkina Faso, dans le cadre de l'AES, qui ambitionne de mettre sur pied sa propre force antiterroriste. Mais le prix de cette autonomie pourrait être élevé. Le retrait du Niger laisse un vide opérationnel majeur dans un espace déjà instable. Les autres membres de la FMM devront combler ce déficit sans coordination renforcée. À terme, ces fragmentations risquent de compromettre l'efficacité des réponses régionales face à des menaces transnationales.

Pour le Mali, cette évolution soulève une question de fond, à savoir comment lutter collectivement contre des groupes armés mobiles, puissants et enracinés, si chaque État se replie sur lui-même ? L'unité stratégique africaine, déjà affaiblie, pourrait ne pas résister à la multiplication des alliances concurrentes et des priorités nationales divergentes. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### DÉCHETS PLASTIQUES : EN AFRIQUE, LES LOIS NE SUFFISENT PLUS

Chaque année, environ 8 millions de tonnes de plastiques sont déversées dans les océans, soit plus de 250 kg chaque seconde, constituant 85% des déchets marins. Une bouteille plastique peut mettre jusqu'à 1 000 ans à se décomposer, libérant des microplastiques absorbés par la faune marine et par l'homme. La quasi-totalité des pays africains ont adopté des lois interdisant les sachets plastiques non biodégradables. Kenya, Maroc, Rwanda, Côte d'Ivoire ou Sénégal les ont même criminalisés. Mais dans les faits ces lois sont rarement appliquées. En Afrique de l'Ouest, 7,9 millions de tonnes de plastiques ont été consommées en 2021 et 80% ont été mal gérées. À Dakar, des micro-usines recyclent jusqu'à 5 000 tonnes de déchets par an. Face à cette urgence, l'Expédition Plastique Océan Indien (ExPLOI) aura lieu à La Réunion du 6 au 12 avril 2025, menée par Plastic Odyssey. L'objectif est de cartographier la pollution et de mobiliser les citoyens. Car certes les lois existent. Mais, sans action, les océans continuent d'étouffer. ■

### France Marine Le Pen condamnée en première instance

Le 31 mars 2025, le Tribunal correctionnel de Paris a rendu son verdict dans l'affaire des assistants parlementaires du Front, devenu Rassemblement, National, jugée comme une vaste fraude aux fonds européens. 24 personnes, dont Marine Le Pen, la Présidente du parti à l'époque des faits, soupçonnées d'avoir utilisé des fonds du Parlement européen pour rémunérer des collaborateurs affectés en réalité à des tâches internes, étaient concernées. Marine Le Pen a été condamnée à 4 ans de prison, dont 2 ans ferme sous bracelet électronique, à 100 000 euros d'amende et à 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire. Le RN, en tant que personne morale, a été condamné

à payer 2 millions d'euros d'amende. L'ex 3 fois candidate malheureuse à la présidentielle a dénoncé une décision politique et a annoncé faire appel. Mais cela ne suspend pas l'exécution immédiate de l'inéligibilité. La perspective de 2027 s'éloigne donc pour elle, même si la Cour d'appel a déclaré le 1er avril œuvrer à un second jugement rapide. Jordan Bardella, son Président, a dénoncé un « verdict injuste » et pourrait désormais porter seul l'ambition présidentielle du RN. Ces condamnations massives, inédites par leur ampleur, interrogent sur la gouvernance du parti et sur ses capacités à se réinventer à 2 ans d'une échéance décisive. ■

M.D

## BAL 2025 : LE STADE MALIEN VISE LE SOMMET

Pour sa 2<sup>ème</sup> participation à la Basketball Africa League (BAL), le Stade Malien de Bamako a de grandes ambitions. Les représentants du Mali visent les finales.

MOHAMED KENOUI



Le Stade Malien ambitionne de créer l'exploit à la BAL 2025.

La nouvelle aventure du Stade malien dans la BAL démarre avec les rencontres de la Conférence du Kalahari, qui se dérouleront du 5 au 13 avril 2025 au complexe sportif Prince Moulay Abdallah à Rabat, au Maroc. Lors de cette phase, les champions du Mali en titre vont s'opposer aux Rivers Hoopers du Nigeria, à Al Ittihad d'Alexandrie

en Égypte et au FUS de Rabat. Les Blancs de Bamako entreront en lice dès ce samedi 5 avril face aux Nigériens, puis enchaîneront dès le lendemain contre les Égyptiens, avant de rencontrer les Marocains le 8 avril. Les matchs retour de ces différentes affiches auront lieu du 10 au 13 avril. Pour se qualifier pour le tour suivant, le Stade Malien doit terminer parmi les 2 pre-

miers de cette Conférence ou au moins figurer parmi les 2 meilleurs deuxièmes à l'issue des matchs des deux autres Conférences, celles du Sahara et du Nil.

**Objectif play-offs** Absent lors de la saison 4, après une première participation réussie à la saison 3, où le club s'était hissé jusqu'en demi-finales, le Stade Malien souhaite à nouveau se classer parmi les meilleurs clubs du continent. En préparation à Bamako depuis deux semaines, les poulains de Bou-bacar Kanouté affûtent leurs armes. « L'équipe se porte bien. Nous avons un bon état d'esprit et nous nous préparons sereinement. Nous visons un des deux tickets pour les play-offs. Les joueurs en sont capables et nous avons confiance en eux », assure le technicien. Le Président de la section Basketball du Stade Malien de Bamako partage cet optimisme. Pour Moustapha Touré, l'objectif principal du club est d'abord de se qualifier pour les play-offs et ensuite de viser les finales. « Nous allons aborder la compétition avec toutes nos valeurs et toutes nos chances », déclare-t-il.

Cependant, le chemin vers le sommet continental est long. Si le Stade Malien assure sa qualification à l'issue de la Conférence du Kalahari, il retrouvera les 7 autres meilleures équipes issues des autres Conférences pour 4 matchs de classement, suivis d'une phase à élimination directe de 8 rencontres et des finales, qui se dérouleront du 6 au 14 juin prochain à Pretoria, en Afrique du Sud. ■

Donnez votre avis  
sur **Journal du Mali**

## CAN U17 2025 Les Aiglonnets débent bien

Les Aiglonnets se sont imposés (2-1) mardi 1er avril 2025 face aux Palancas Negras U17 de l'Angola pour leur premier match de la CAN U17 2025, qui se déroule actuellement au Maroc. N'Djicoura Bomba a ouvert la marque très tôt pour le Mali, dès la 11<sup>ème</sup> minute, mais J. Puna Medonnel a égalisé pour l'Angola dans les arrêts de jeu de la première période. Au retour des vestiaires, les joueurs entraînés par Adama Djefla Diallo ont intensifié leurs attaques contre la défense adverse jusqu'à trouver la faille à la 74<sup>ème</sup> minute grâce à Soungalo Coulibaly. Avec cette victoire, les Aiglonnets occupent la 2<sup>ème</sup> place du groupe D, juste derrière la Côte d'Ivoire, avec le même nombre de points. Pour leur second match, ils affrontent la Centrafrique ce vendredi 4 avril 2025 à 20h GMT. ■

M.K



### CARTONS DE LA SEMAINE

Le **Real Madrid** et le **FC Barcelone** se sont qualifiés pour la finale de la finale de la coupe du roi en Espagne. Les deux clubs ont respectivement battu la Real Sociedad et l'Atletico. Le clasico opposera à Séville le 27 avril prochain, les deux clubs.

La commission de discipline de la LFP a sanctionné ce 2 avril, le **PSG** à la fermeture partielle pour un match ferme de la tribune Auteuil du Parc des Princes pour des banderoles et les insultes visant Adrien Rabiot lors du match de la 26<sup>ème</sup> journée de ligue 1 contre l'OM.

## FASO BARO KÈNÈ : RÉINVENTER LE CITOYEN MALIEN PAR LES VALEURS

« Faso Baro Kènè », ou l'espace de débat citoyen, est une initiative portée par le ministère en charge de la Culture. Elle s'inscrit dans la dynamique « Mali Culture 2025 », qui fait de l'année 2025 l'année de la culture au Mali.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Ouverture officielle de "Faso Baro Kènè" à Koulikoro.

Ce nouvel espace d'échange, appelé à s'animer dans toutes les régions du pays, vise à forger un citoyen profondément enraciné dans les valeurs culturelles maliennes, et pleinement engagé dans la construction d'un Mali uni et fort. La conférence inaugurale, placée sous le thème évocateur « Maaya ni Danbé pour une culture de MaliKura », a posé les bases de cette nouvelle tribune d'échanges et de transmission. À travers des discussions sur l'histoire et les traditions locales, Faso Baro Kènè entend favoriser la com-

préhension mutuelle entre les différentes composantes culturelles du pays. Dans un Mali riche de sa diversité, les initiateurs espèrent ainsi contribuer à la consolidation de la paix et du vivre-ensemble, en misant sur ce dialogue ouvert et enraciné. Pour toucher l'ensemble du territoire, l'espace s'appuie sur le cadre d'échanges « Maaya ni Danbé Kènè », déjà mis en place dans les gouvernorats de région. Ce dispositif a été conçu grâce à la collaboration entre plusieurs ministères à savoir celui de l'Administration territoriale, celui de la Jeu-

nesse et des Sports, celui de la Réconciliation nationale et enfin celui de la Culture. Mais plus qu'un simple cadre de débat, Faso Baro Kènè puise son essence dans deux notions fondamentales de la culture malienne : le Maaya et le Danbé. Maaya, qui signifie humanisme en bamanan, et Danbé, la dignité, sont deux valeurs cardinales sur lesquelles repose l'équilibre social. Pour les initiateurs, elles doivent désormais servir de repères pour guider l'individu dans la société. « Maaya et Danbé sont comme la première religion du Mali, en ce sens qu'ils façonnent l'individu et l'empêchent de devenir un monstre social pour ses semblables », affirme Tiémoko André Sanogo, auteur de La Métamorphose. Ces valeurs s'appuient sur des piliers tels que la retenue, la sobriété, la connaissance de soi, le respect, la compassion ou encore la parole donnée. À l'opposé, elles rejettent catégoriquement des comportements déviants comme le mensonge, la trahison, la méchanceté ou l'oisiveté.

L'ambition de Faso Baro Kènè est de reconstruire un nouveau type de Malien, aligné sur les fondements éthiques de sa société et résolument engagé pour le développement du pays. À travers une éducation civique renforcée, ciblant aussi bien les jeunes que les adultes, l'initiative veut éveiller l'esprit patriotique et impulser un changement de comportement durable. ■

### INFO PEOPLE

DJELIKABA BINTOU  
ACCUSATIONS DE  
VIOLENCES CONJUGALES



Le 1er avril 2025, la chanteuse guinéenne Djelikaba Bintou a publiquement accusé son mari, le chanteur Azaya, de violences conjugales. Dans une publication devenue virale, elle évoque des agressions physiques et un comportement manipulateur, qualifiant son époux de « pervers narcissique ». Mariés depuis 2019, les deux stars formaient l'un des couples les plus médiatisés de la scène guinéenne. Cette révélation a profondément choqué leurs fans et relancé le débat sur les violences faites aux femmes en Afrique de l'Ouest. Azaya n'a pour l'instant fait aucune déclaration officielle. Aucune plainte n'a été enregistrée, mais les réactions se multiplient sur les réseaux sociaux, entre soutien à la chanteuse et attentes de clarification.

ZEINAB BANCÉ :  
DE NOUVEAU EN  
QUÊTE D'UN RE-  
CORD MONDIAL



La cheffe ivoirienne Zeinab Bancé s'est lancée, fin mars, dans une nouvelle tentative de battre le record Guinness du plus long marathon de cuisine. Lors d'une première tentative, en décembre 2024, elle avait cuisiné sans interruption pendant 131 heures et 30 minutes, mais le record n'avait pas été validé à cause de problèmes techniques. Depuis le Parc des Sports de Treichville, elle remet ça, déterminée à faire reconnaître officiellement son exploit. Plus de 15 000 plats issus de 300 recettes ivoiriennes sont au menu, avec une diffusion en direct suivie par Guinness. Ce défi culinaire, solidaire et patriote, suscite un immense engouement. Zeinab Bancé incarne la ténacité et le génie gastronomique de la Côte d'Ivoire.

www.journaldumali.com  
**Journal du Mali**  
L'hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :  
Mohamed KENOUI - Fatoumata  
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité  
par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble  
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com

# CANAL+

## ÇA CHAUFFE DANS PROMO

REABONNEZ-VOUS  
A VOTRE FORMULE

**15 JOURS  
OFFERTS\***

**TOUT CANAL+**

\* Offre valable du 18 février au 13 Avril, pour tout réabonnement à la dernière formule active.  
Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agrée ou au 36 555.